

## **AUTRES SUJETS ÉTUDIÉS PAR LES COMITÉS**

*La Résolution 40 de la Conférence des Services généraux de 1990 dit : « Que les articles discutés sans que ne soit adoptée une recommandation ou une résolution, de même que les recommandations de comités qui ne sont pas adoptées soient inclus dans une section distincte du Rapport final. » Tous ces articles, par ordre de comité, sont les suivants :*

### **Comité de l'Ordre du Jour de la Conférence**

- Le comité a étudié le Formulaire d'évaluation de la Conférence des Services généraux et n'a pas apporté de changement.

### **Comité des Archives de la Conférence**

- Le Comité des Archives de la Conférence souhaite faire valoir l'importance des Archives des AA du BSG comme outil précieux pour tous les membres et pour notre Mouvement, et souhaite exprimer son inquiétude sur la diminution des effectifs aux Archives des AA du BSG.
- Le comité a étudié le Manuel des Archives et s'est dit satisfait du contenu.
- Le comité a discuté des idées suivantes pour rendre les archives et l'histoire des AA plus facilement accessibles aux membres :
  - Que le Comité du Conseil pour les Archives prépare un rapport à soumettre au Comité des Archives de la Conférence 2010 sur la possibilité de préparer un canevas (par ex. présentation en PowerPoint®) d'une visite autoguidée des Archives AA du BSG, afin de communiquer l'expérience de la visite du BSG et des Archives à ceux qui ne sont pas encore venus visiter le Bureau des Services généraux de New York.
  - Que le Comité du Conseil pour les Archives considère une suggestion d'ajouter une référence historique tous les jours sur le site Web des AA du BSG, pour stimuler l'intérêt et l'enthousiasme pour l'histoire des AA et pour la collection d'archives.
  - Le comité a reçu un rapport de l'Archiviste senior sur les activités aux archives depuis la dernière Conférence, en réponse aux suggestions faites par le Comité de la Conférence 2008 de diverses idées créatives pour faire en sorte que les archives et l'histoire des AA soient facilement accessibles au Mouvement.

### **Comité de la Collaboration avec les milieux professionnels de la Conférence**

- Le comité a suggéré que les commentaires en voix off du texte concernant l'anonymat et l'unicité du but dans les segments de la vidéo CMP à l'intention des professionnels dans le domaine du système judiciaire et criminel et dans le domaine médical, actuellement en lecture en transit sur le site Web des AA du BSG, soit cohérent avec le segment de vidéo à l'intention des professionnels dans le domaine de l'emploi/ressources humaines.
- Le comité a suggéré que les segments de la vidéo CMP à l'intention des professionnels dans les domaines du système judiciaire et criminel et dans le domaine médical, ainsi

que les segments sur l'emploi/ressources humaines soient ajoutés en format DVD à la Pochette CMP, et que le DVD soit offert en vente.

- Le comité a analysé la Pochette et le Manuel de la CMP existants, et il a suggéré que des références appropriées au « A.A. Grapevine » soient mises à jour dans le Manuel de la CMP pour y inclure La Viña et La Vigne.
- Le comité a discuté des utilisations spécifiques possibles du A.A. Grapevine, de La Viña et de La Vigne dans les efforts du CMP, et il a suggéré d'ajouter les idées utiles suivantes au Manuel de la CMP pour les membres du comité CMP.
  - Les groupes des AA, les individus ou les comités participent aux activités « Adopter un professionnel » et lui apportent un numéro, ou y abonnent le professionnel.
  - « Perdre un numéro du Grapevine » en l'oubliant dans le cabinet d'un professionnel.
  - Songer à inviter des représentants du A.A. Grapevine dans les exposés et les stands CMP locaux.
- Le comité a demandé que le personnel et des administrateurs considèrent la préparation d'une lettre de suivi genre sondage à être complétée par le professionnel après un contact CMP, pour évaluer l'efficacité des efforts de la CMP. Cette lettre pourrait traiter de questions telles l'efficacité des publications des AA (y compris le AA Grapevine, La Viña et La Vigne), des exposés et contacts de la CMP par des membres des AA, Cette lettre serait incluse dans la section des lettres-type du Manuel de la CMP.

### **Comité Correctionnel de la Conférence**

- Le comité a analysé le contenu de la Pochette et du Manuel du Correctionnel et il a fait les suggestions suivantes :
  - Que la liste du contenu soit corrigée pour indiquer que le papillon Correspondance avec les détenus pour les AA à l'extérieur (FF-26) et le Formulaire de demande de correspondance pour les détenus (FCCS-2) sont inclus dans la Pochette.
  - Que le contenu en espagnol et en français de la Pochette du correctionnel soit mis à jour pour correspondre d'aussi près que possible à la Pochette en anglais. Le comité a entendu un rapport du Directeur des Publications, voulant que la traduction espagnole de la plaquette *A.A. in Prison : Inmate to Inmate* soit terminée à l'automne 2009, et que le DVD *Les AA dans les centres correctionnels* soit disponible dans une compilation des trois langues à la fin de 2009.
  - Qu'un exemplaire de la plaquette *A.A. in Prison: Inmate to Inmate* (dans la langue appropriée) soit inclus dans les Pochettes.
  - Que la liste du Contenu de la Pochette du correctionnel soit affichée sur le site Web des AA du BSG dans le 'compartiment' Correctionnel, avec les liens appropriés pour chaque document de service, brochure ou livre, lorsque disponible.
- Le comité a analysé des alternatives à un envoi biennal aux professionnels en correctionnel, et il a apporté les suggestions suivantes :

- Que soit suspendu indéfiniment l'envoi biennal automatique qui a commencé suite à une étude additionnelle du Comité Correctionnel de la Conférence en 1999.
- Que l'on continue d'acheter l'annuaire *American Correctional Association of Adult and Juvenile Correctional Departments, Institutions, Agencies and Probation and Parole* sur une base biennale, et que les informations concernant le contact soit envoyées aux présidents correctionnels des régions concernées.
- Le comité a discuté de problèmes qui pourraient concerner les membres des AA qui se conforment aux règlements dans les établissements pénitentiaires, comme signer des 'ententes de parrainage' ou des documents qui engagent légalement, et il a demandé des partages des membres des AA concernant cette question, qui seront recueillis par le membre du personnel et par le Comité du conseil pour le correctionnel, et que ce partage soit envoyé au Comité correctionnel de la Conférence 2010.

### **Comité des Finances de la Conférence**

- Le comité a discuté d'une demande de produire une affiche sur la Septième Tradition, et il n'a pas pris de décision. Le comité croit que même si les documents visuels sont souvent utiles, il n'est peut-être pas nécessaire d'avoir une affiche approuvée par la Conférence sur la Septième Tradition, tout en espérant qu'au niveau des régions, l'on puisse créer des documents visuels à partager avec d'autres.

### **Comité du Grapevine de la Conférence**

- Le comité a discuté du contenu du Manuel du A.A. Grapevine et il a remarqué que le nouveau Manuel petit format GvR demandé par le Comité du A.A. Grapevine de la Conférence est dû pour publication.

Le comité a de plus demandé que le présent Manuel du A.A. Grapevine, *A Guide to the A.A. Grapevine*, continue d'être affiché sur le site Web du Grapevine pour téléchargement gratuit. Le comité a suggéré que l'endroit et la description du Manuel/Guide soit analysé pour améliorer la visibilité et l'accès sur le site Web.

- Le comité a étudié une demande, que « la Résolution de la Conférence 2007 recommandant que 'le A.A. Grapevine et La Viña ajoutent une section sur les aspects médicaux, juridiques et sociaux de l'alcoolisme, avec un avis de non-responsabilité' soit abrogé, et après une discussion longue et bien murie, il n'a pas pris de décision.
- Le comité a demandé que l'avis de non-responsabilité à la section sur les aspects médicaux, juridiques et sociaux de l'alcoolisme dans le A.A. Grapevine (*Alcoholism at large*) soit placé de façon plus visible et distinctive, et que le texte de l'avis de non-responsabilité dans le A.A. Grapevine and La Viña soit révisé tant pour la clarté que pour la cohérence.
- Le comité a étudié une demande, que la Résolution de la Conférence 2004 —« *Qu'afin de permettre la plus grande distribution du A.A. Grapevine et de La Viña à tous les clients, en évitant toute affiliation avec un organisme extérieur, a) les abonnements au A.A. Grapevine et à La Viña ne soient traités que par A.A Grapevine, Inc., ou directement par des serviteurs de confiance AA ; et, b) le A.A. Grapevine, Inc., adopte une politique de vente et une structure de prix standardisées pour tous les clients. Note : Cette recommandation vise à clarifier la résolution de 1993 qui dit que « Le conseil*

*d'administration de A.A. Grapevine ne continue pas activement sa recherche de débouchés dans les établissements commerciaux (non AA) pour ses articles », – soit abrogée, et il n'a pas pris de décision. Le comité a fait remarquer qu'abroger la Résolution 2004 n'aurait pas d'impact sur le prix de l'abonnement de 2009.*

- Le comité a supporté l'esprit de communication entre le Conseil du Grapevine et les membres de la Conférence, tel que recommandé en 1987 et réaffirmé en 1998, que : « Le personnel du Grapevine ait la responsabilité de communiquer les dernières informations aux délégués à intervalles appropriés concernant les questions éditoriales, de tirage/gestion des commandes et finances. »
- Le comité a manifesté de l'inquiétude concernant de nombreux changements et décisions, faits l'an dernier par le bureau de A.A. Grapevine et le Conseil, concernant des articles produits par A.A. Grapevine, Inc. Le comité a demandé que le Conseil de A.A. Grapevine étudie l'historique des Résolutions concernant la relation entre le Conseil du A.A. Grapevine, le bureau du A.A. Grapevine et le Comité de la Conférence, sur la prise de décisions des questions qui affectent le Mouvement (par exemple, la fixation des prix, le remodelage, le changement de nom et les articles promotionnels) et qu'il soumette pour étude un rapport au Comité du A.A. Grapevine de la 60<sup>e</sup> Conférence des Services généraux.

### **Comité des Congrès internationaux/Forums territoriaux de la Conférence**

- Le comité a demandé que le Comité du conseil pour les Congrès internationaux/Forums territoriaux étudie des moyens de rendre la diffusion de la Cérémonie des drapeaux de l'ouverture du Congrès international 2010 plus largement accessible que lors du Congrès 2005.
- Le comité a discuté du processus pour le choix du site du Congrès international 2020, et il a demandé que le Comité du conseil pour les Congrès internationaux/Forums territoriaux fasse une étude et un inventaire du processus du choix du site des Congrès internationaux, et qu'il prépare un rapport pour le Comité des Congrès internationaux/Forums territoriaux de la Conférence 2010.
- Le comité a discuté de moyens de susciter l'intérêt pour les Forums territoriaux et locaux, dont les suivants :
  - Montrer de l'enthousiasme en annonçant le Forum à l'avance, et rapporter ce qui se passe par la suite.
  - Rédiger un article sur le Forum pour un bulletin de nouvelles local ou pour le site Web.
  - La participation est la clé—intéresser des gens dans la planification du Forum, soit pour faire l'accueil, pour l'hospitalité, pour l'inscription, etc.
  - Encourager toutes les entités du Mouvement à participer, y compris ceux qui parlent une autre langue.
  - Chercher des moyens de prévenir des conflits avec d'autres événements locaux, par exemple, partager les horaires des événements de fins de semaine des AA par un bureau central ou un intergroupe.
  - Informer les membres que toute entité des AA peut demander la tenue d'un Forum local; qu'il n'est pas nécessaire que la demande parvienne de la structure des services généraux.

- Solutionner les défis des dépenses pour assister aux Forums en incitant les membres à faire du covoiturage et à partager des chambres ; il y a des régions qui ont loué des autobus afin que les membres voyagent ensemble.

### **Comité des Publications de la Conférence**

- Le comité a étudié la demande de publier un livre d'histoires de membres qui vivent en régions éloignées et il n'a pas pris de décision. Le comité a souligné que la demande pour un tel projet était faible.
- Le comité a étudié la demande de préparer un deuxième livre de *Réflexions quotidiennes* et il n'a pas pris de décision.

### **Comité des Politiques et Admissions de la Conférence**

- Le comité a étudié le "Sommaire des réponses aux questions d'inventaire se rapportant à la Composition et à la structure territoriale du Conseil des Services généraux » et il a exprimé sa gratitude envers le Conseil des Services généraux pour sa discussion en profondeur des questions d'inventaire.

### **Comité de l'Information publique de la Conférence**

- Le comité a étudié le Rapport annuel 2008 du Comité du conseil pour l'information publique concernant le site Web des AA du BSG.
- Le comité a analysé la demande d'ajouter le texte « Fournir une motivation initiale » à la section « Ce que ne font pas les AA » dans le feuillet « Aperçu sur les AA », et il n'a pas pris de décision. Le comité a demandé que le Comité du conseil pour l'Information publique considère publier le texte complet de la section « Ce que ne font pas les AA » tiré du document de service « Renseignements sur les Alcooliques anonymes » à la section « Ce que ne font pas les AA » dans le feuillet « Aperçu sur les AA ».
- Le comité a analysé la demande de préparer une ou des affiches des AA génériques pour les placer soit dans les hôpitaux, dans les bureaux et agences de placement, les cabinets de médecins, et autres, et il n'a pas pris de décision. Le comité a souligné qu'il n'y a pas une grande demande pour cet article présentement, et qu'on accumulera de l'expérience avec les affiches si l'affiche murale pour les jeunes devient disponible.
- Le comité a analysé le message d'intérêt public actuel pour la télévision quant à sa pertinence et à son utilité, et il a suggéré qu'aucun message existant d'intérêt public pour la télévision ne soit retiré.
- Le comité a étudié l'information concernant la distribution centralisée, le suivi et l'évaluation du message 2008 d'intérêt public pour la télévision intitulé : « Je pensais ».
- Le comité a demandé que le scénario soit inclus dans l'enveloppe de la « Compilation sur CD des MIP pour la radio ».
- Le comité a demandé au Comité du conseil pour l'Information publique de considérer des options de distributions en plus du DVD pour les vidéos des AA pour les jeunes, par exemple, les mettre sur le site Web des AA du BSG.

- Le comité a demandé que se poursuive le projet de vidéos AA pour les jeunes, et que l'on encourage la soumission de vidéos par les jeunes dans le Mouvement, particulièrement chez les membres hispanophones.
- Le comité a demandé que le Comité du conseil pour l'Information publique analyse la raison d'être, l'utilité, la fréquence et la méthodologie du Sondage sur les membres des AA.
- Le comité a demandé au Comité du conseil pour l'Information publique de préparer un texte sur l'importance de respecter l'anonymat des membres des AA vivants dans les annonces de décès, lorsqu'un membre du Mouvement meurt. On demande que ce texte, qui devrait être ajouté à la brochure « Le sens de l'anonymat », soit soumis au Comité d'Information publique de la Conférence 2010.
- Le comité a discuté brièvement de l'utilisation du A.A.Grapevine et de La Viña dans les activités d'Information publique.
- Le comité a étudié le contenu de la Pochette et du Manuel de l'Information publique, et il a demandé que soient ajoutées les brochures « Trop Jeune ? » et « Les AA pour l'alcoolique plus âgé – Il n'est jamais trop tard ».

### **Comité des Actes et statuts de la Conférence**

- Le comité a reçu un « Préambule du RSG » préparé par une région et a décidé de ne pas l'inclure dans *Le Manuel du Service chez les AA et Les Douze Concepts des Services mondiaux*. Le comité a reconnu que le Préambule du RSG n'est pas très répandu dans le Mouvement et que les idées qu'on y retrouve existent déjà dans la documentation pour le RSG.
- Les responsabilités rédactionnelles du Service des Publications du Bureau des Services généraux concernant *Le Manuel du Service chez les AA et Les Douze Concepts des Services mondiaux* seront limitées à ce qui suit :
  - La mise à jour des données sur les finances et les publications qui changent chaque année.
  - La révision des dates qui sont mises à jour périodiquement.
  - La correction des erreurs typographiques et d'orthographe.
  - Le maintien d'un index et de références exacts.
- Le comité a étudié la suggestion du Conseil de A.A.W.S. d'ajouter du texte disant qu'il serait souhaitable que les administrateurs territoriaux et universels aient une expérience du monde des affaires ou professionnel à la section « Qualités d'un bon administrateur » à la page S63 du *Manuel du Service chez les AA et Les Douze Concepts des Services mondiaux*. Le comité croit fermement qu'en imposant de telles restrictions à ceux et celles qui souhaitent servir, on pourrait empêcher le choix du candidat le plus qualifié.
- Le comité a étudié la suggestion d'insérer une référence « (voir page S63) » dans la section consacrée aux Administrateurs territoriaux en page S65 et il a décidé que cela n'était pas nécessaire.

- Le comité a étudié les révisions suggérées aux chapitres 10 et 12 du *Manuel du Service chez les AA et Les Douze Concepts des Services mondiaux* proposées par le Conseil du A.A. Grapevine. Le comité a suggéré au Conseil du A.A. Grapevine de soumettre les révisions aux chapitres 10 et 12 au Comité des Actes et statuts de la Conférence 2010 et :
  - D'utiliser la version actuelle (2009-2010) des chapitres 10 et 12 comme texte de base.
  - D'inclure tout nouveau graphique requis par le texte.
  - De donner les raisons pour les révisions suggérées.

Le comité a aussi suggéré que le Conseil du A.A. Grapevine pourrait souhaiter conserver les informations historiques exactes présentement contenues dans *Le Manuel du Service chez les AA et Les Douze Concepts des Services mondiaux*.

- Le comité transmettra une demande de clarifier le texte concernant le choix d'un candidat au poste d'administrateur territorial la même année que le choix d'un administrateur universel au comité des Administrateurs de la Conférence 2010, car la demande fait référence à la résolution de 1985 du Comité des administrateurs de la Conférence qui dit : « une région ne devra pas soumettre la candidature d'une personne pour les postes d'administrateur territorial et administrateur universel É.-U./Canada la même année. »

Le comité a constaté les incohérences entre l'édition actuelle du *Manuel du Service chez les AA*, la version actuelle des Statuts de la Conférence et la Résolution de la Conférence de 1985.

- Le comité a étudié la liste des changements proposés au texte du *Manuel du Service chez les AA et Les Douze Concepts des Services mondiaux* et l'a transmise au service des Publications.
- Le comité a étudié la liste des changements rédactionnels proposés aux Annuaires des AA et l'a transmise au service des Publications
- Le comité a accepté de réviser avec soin le premier jet du *Rapport final de la Conférence* et les épreuves du *Manuel du Service chez les AA et Les Douze Concepts des Services mondiaux* pour en déterminer l'exactitude et l'intégralité. Le comité a accepté de retourner ses corrections et suggestions au BSG au plus tard 21 jours après réception.

### **Comité des Centres de traitement de la Conférence**

- Le comité a étudié une proposition d'inclure plus d'informations sur la transmission du message des AA dans ces centres de traitement qui offrent des programmes externes. Le comité a demandé que le comité du Conseil pour la Collaboration avec les milieux professionnels/Centres de traitement considère la possibilité de préparer une section sur la transmission du message des AA dans les cas de traitements externes et faisant appel à l'expérience commune et qu'on l'inclue dans le Manuel des Centres de traitement et dans les Lignes de conduite des AA sur les Centres de traitement.

De plus, le comité a suggéré que le membre du personnel poursuive sa cueillette d'expérience partagée des régions concernant la transmission du message des AA dans les établissements de traitement externe, et que le Comité du Conseil pour la Collaboration avec les milieux professionnels/Centres de traitement continue de transmettre le message des AA aux professionnels du traitement et aux centres de traitement externes

- Le comité a discuté des utilisations possibles du A.A. Grapevine et de La Viña dans les projets avec les centres de traitement et il a suggéré que le A.A. Grapevine considère la préparation d'une édition annuelle sur les centres de traitement semblable à son édition annuelle sur le correctionnel. De plus, on a suggéré qu'advenant la publication d'une édition annuelle sur les centres de traitement, elle soit insérée dans la Pochette des centres de traitement.

On a aussi suggéré que les groupes soient incités à adopter un centre de traitement et à leur offrir des abonnements et ou d'anciens numéros du A.A. Grapevine.

- Après étude du contenu de la Pochette et du Manuel des Centres de traitement, le comité a suggéré qu'un numéro du A.A. Grapevine ainsi que la DVD *Les alcooliques anonymes – un espoir* soient ajoutés à la Pochette.

On a aussi suggéré qu'un encart d'une page contenant des utilisations suggérées ou des exemples de l'onglet « Expérience locale » soit ajouté à la Pochette des Centres de traitement.

### **Comité des administrateurs de la Conférence**

- Le comité a étudié les CV de tous les candidats aux postes d'administrateur territorial de l'Est central et du Sud-est et d'administrateur universel/É.-U. et les a déclarés éligibles
- Le comité a soigneusement étudié et accepté à l'unanimité avec un changement, le rapport du Comité du Conseil pour les Mises en candidature sur le sujet étudié par le comité en 2008 concernant les modalités de succession des administrateurs territoriaux de classe B et des Administrateurs universels au cas de vacance imprévue.

###